

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE de LUZILLÉ

## RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de LUZILLÉ se réunira  
à la salle des fêtes communale

**VENDREDI 11 JUIN 2021**  
**À 20 h 00**

Du fait du contexte de pandémie de coronavirus, la distanciation sera la règle, le **port du masque sera obligatoire** durant la réunion et du gel hydroalcoolique sera mis à disposition des conseillers. Le public est limité à 15 personnes.

Affiché, le 7 juin 2021

### ORDRE DU JOUR

#### Séance ordinaire

- ↻ Relevé des décisions dans le cadre de l'article L.2122-22
- ↻ Approbation des règlements périscolaires rentrée scolaire 2021/2022
- ↻ Modification des tarifs périscolaires rentrée scolaire 2021/2022
- ↻ Jumelage avec la commune italienne de Lusigliè
- ↻ Remplacement de conseillers municipaux aux commissions de la CCBVC suite à démissions
- ↻ Rapport des commissions
- ↻ Questions et informations diverses

Le Maire,  
Anne MARQUENET-JOUZEAU

